

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 105 (2007)
Heft: 6

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Newsletter FSSF

Comment s'abonner?

S'abonner à la Newsletter de la Fédération, c'est un vrai jeu d'enfant! Rendez-vous sur le site www.sage-femme.ch, cliquez sur «Actualité» et vous voyez à gauche «S'abonner à la Newsletter». Il n'y a plus qu'à remplir le formulaire en ligne et, si vous le désirez, à fureter dans les Archives de la Newsletter.

Katharina Stoll

Congrès ICM 2008

Profitez des rabais!

Vous le savez déjà: le 28^{ème} Congrès ICM aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2008 à Glasgow (Ecosse). Ce sera un événement à ne pas manquer! Pour bénéficier de rabais pour inscription précoce, faites attention aux dates limites: soit

avant le 17 septembre 2007, soit avant le 1^{er} mars 2008. Si vous êtes en formation, vous pouvez aussi profiter de tarifs réduits.

Pour en savoir plus et pour vous inscrire: www.midwives2008.org

Genève

La maternité a 100 ans



Cette année, la Maternité de Genève fête son centenaire. Durant neuf mois, neuf événements jalonnent les manifestations dont le program-

me a été dénommé «100 ans à l'écoute des femmes». Avec, entre autres, un Café des sciences destiné au grand public, «Douleurs chez la femme, parlons-en!» le mercredi 13 juin, 18 h 30 – 20 h, amphithéâtre de la Maternité, Bd de la Cluse 30.

Pour en savoir davantage: www.hug-ge.ch

CSSS du Conseil des états

Oui aux maisons de naissance!

Un pas supplémentaire: encore un petit pas, mais aussi une étape incontournable et une nouvelle raison pour s'en réjouir! En effet, le 3 mai 2007, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil des états a rendu public sa prise de position, sans grande discussion, en faveur des maisons de naissance. Elle soutient donc l'inscription des maisons de naissance dans la LAMal afin que les soins qui y sont dispensés et les accouchements qui s'y



Les ballons du 5 mai dernier sont-ils, malgré la pluie, un réel espoir pour la reconnaissance des maisons de naissance?

Photos: JBS

produisent soient pris en compte dans le cadre de l'assurance-maladie.

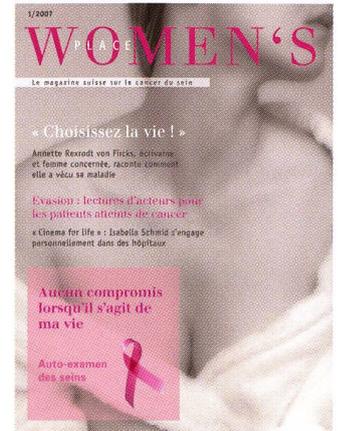
Cancer du sein

Nouveau magazine d'information

En Suisse, chaque année, 5000 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués et 1400 femmes succombent à cette maladie. Le nouveau magazine suisse sur le cancer du sein «Women's Place» édité par AstraZeneca SA a pour objet de fournir aux personnes intéressées et concernées par cette maladie, ainsi qu'à leur famille, des informations actuelles et très compréhensibles sur le cancer du sein.

Comment réagit une femme lorsqu'elle apprend qu'elle a un cancer du sein et quel rôle jouent respectivement le gynécologue et le partenaire? Le professeur Renzo Brun del Re, gynécologue établi à Berne, côtoie depuis des années des patientes atteintes de cancer du sein: «La manière de réagir des femmes à l'annonce du diagnostic dépend très fortement de la crédibilité du message transmis. Pour ma part, je plaide pour la franchise – mon expérience m'a montré qu'elle est plus facile à supporter que l'incertitude.»

Depuis la fin des années 80, le taux de mortalité par can-



cer du sein est en nette régression, d'une part grâce à l'amélioration des techniques de diagnostic et d'autre part grâce à des traitements plus efficaces. Malgré tout, le diagnostic du carcinome mammaire reste encore un choc pour chaque femme qui y est confrontée. En publiant «Women's Place», AstraZeneca SA veut déstigmatiser le cancer et montrer aux femmes que le cancer du sein est guérissable dans beaucoup de cas, dans la mesure où il est diagnostiqué à temps et traité de manière ciblée.

«Women's Place» paraît une fois par an. Commande d'exemplaires gratuits par courriel: melanie.christen@astrazeneca.com. Voir aussi: www.astrazeneca.ch

des maisons de naissance et espère explicitement que Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers suivront la recommandation de la CSSS pour qu'enfin, le libre choix des parents en faveur des maisons de naissance existe.

Un bref argumentaire et des copies d'article avaient attiré l'attention des membres de la commission sur nos requêtes et la FSSF avait participé à ce travail. Merci à toutes!

Gisela Burri, IGGH-CH
(Traduction libre: Josianne Bodart Senn)

Fribourg

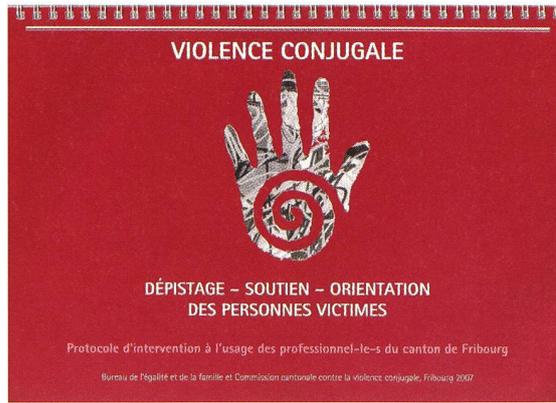
Démarches en cas de violence conjugale

La Commission cantonale contre la violence conjugale et le Bureau de l'égalité et de la famille viennent d'éditer le manuel DOTIP «Violence conjugale. Dépistage – soutien – orientation des personnes victimes» pour le canton de Fribourg.

De nos jours, la violence conjugale est un problème social reconnu qui nécessite une prise de mesures concrètes, en particulier dans le domaine de la prévention et de l'intervention. Les conséquences de cette violence sont accablantes et traumatisantes pour les victimes, leurs enfants et leurs proches. Elles sont également préoccupantes pour les institutions étatiques et/ou privées qui interviennent

dans le processus de prise en charge de la violence conjugale.

Néanmoins, il n'existe pas de recette simple pour lutter contre un phénomène rendu complexe par de multiples facteurs. Les liens familiaux et/ou affectifs qui relie auteur-e-s et victimes, l'ambivalence des sentiments de ces dernières à l'égard de leur partenaire violent-e, ainsi que le contexte social et économique dans lequel évoluent les personnes concernées donnent à chaque cas concret une spécificité propre. Face à cette réalité,



les professionnel-le-s appelé-e-s à intervenir doivent disposer de connaissances théoriques spécialisées ainsi que d'une méthode d'action adéquate, basée sur la réalité pratique. Tout insistant sur la protection de la victime, qui doit toujours rester prioritaire, le présent protocole in-

tègre les nouvelles dispositions légales qui demandent une collaboration étroite entre toutes les institutions concernées par le phénomène de la violence, en particulier celles du social et de la santé, ainsi que la police et la justice. Le manuel DOTIP

est gratuit jusqu'à 4 exemplaires. Il coûte Fr. 5.-/pce dès le 5^e exemplaire. Il peut être commandé auprès du Bureau de l'égalité et de la famille, Rue de la Poste 1, C.P., 1701 Fribourg, tél. 026 305 23 86, fax 026 305 23 87, courriel bef@fr.ch

Communiqué de presse du 26 mars 2007.

Expression abdominale

Recommandations françaises



Photo: Susanna Hufschmid

Un «Kristeller» avec l'avant-bras.

Dans un ancien numéro de «Sage-femme.ch» (3/2006), vous aviez pu lire un dossier consacré à la manœuvre de Kristeller. Au début de l'année 2007, la Haute Autorité de santé (HAS) a publié pour l'ensemble du territoire français de nouvelles recommandations professionnelles sur «L'expression abdominale durant la 2^{ème} phase de l'accouchement». Un argumentaire de 30 pages comprenant une recherche documentaire en français et en anglais sur la période 1995-2005 ainsi qu'une liste de recommandations de 10 pages sont disponibles sur le site

Internet de la HAS. En résumé, la HAS stipule que: «L'expression abdominale se réfère à l'application d'une pression sur le fond de l'utérus, avec l'intention spécifique de raccourcir la durée de la 2^e phase de l'accouchement. Il n'y a pas d'indications médicalement validées pour réaliser une expression abdominale. Le vécu traumatique des patientes et de leur entourage et l'existence de complications, rares mais graves, justifient l'abandon de cet usage.

Dans les situations qui nécessitent d'écourter la phase de l'accouchement, le recours, en fonction du contexte clinique, à une extraction instrumentale (forceps, ventouse obstétricale, spatules) ou à une césarienne est recommandé.

Internet de la HAS.

En résumé, la HAS stipule que: «L'expression abdominale se réfère à l'application d'une pression sur le fond de l'utérus, avec l'intention spécifique de raccourcir la durée de

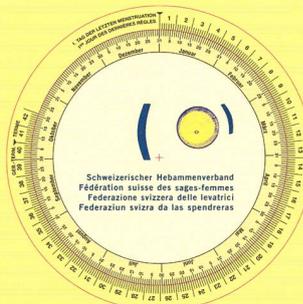
Si une expression abdominale est pratiquée malgré les recommandations précédentes, elle doit être notée dans le dossier médical de la patiente par la personne en charge de l'accouchement,

en précisant le contexte, les modalités de réalisation et les difficultés éventuellement rencontrées.»

Pour en savoir davantage: www.has-sante.fr

Merci Penaten

Roulette de grossesse gratuite



La roulette de grossesse est une aide importante pour le quotidien professionnel de toute sage-femme. La FSSF en a créé une spécialement pour ses membres et remercie Penaten pour

son investissement généreux qui permet à chaque membre d'en recevoir aujourd'hui un exemplaire: celui-ci est annexé à ce numéro de «Sage-femme.ch»

Secrétariat central FSSF